

Batteries au lithium-ion

Ne partez pas en fumée!



Les incendies de batteries au lithium-ion dans de grands produits rechargeables et puissants peuvent être graves et difficiles à éteindre.

Réduisez votre risque d'incendie :

- ✓ Utilisez la batterie et le chargeur d'origine fournis avec votre appareil.
- ✓ Communiquez avec le fabricant d'origine ou le détaillant du produit si vous avez besoin d'une batterie de rechange.
- ✓ Rechargez votre batterie loin des portes de sortie en cas d'incendie.
- ✓ Entrez et utilisez votre batterie selon les directives du fabricant.
- ✓ Ne modifiez jamais, ne manipulez pas et ne fabriquez pas votre propre batterie au lithium-ion.
- ✓ N'utilisez pas une batterie endommagée ou modifiée. Jetez les batteries usées ou présentant des signes de dommage.
- ✓ Vérifiez auprès de votre municipalité comment vous débarrasser en toute sécurité de vos batteries.

Couramment présentes dans :



Utilisez un chargeur avec une marque de certification canadienne tel que :



Pour en savoir plus : canada.ca/securitepiles

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par le ministre de la Santé, 2025.

IMPRIMÉ Cat. : H129-170/1-2025F
ISBN : 978-0-660-76637-9

PDF Cat. : H129-170/1-2025F-PDF
ISBN : 978-0-660-76636-2

Pub. : 240980



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada